

Entretien du linge

Votre linge peut être lavé par l'intermédiaire de l'Hospitalet qui utilise les services d'une blanchisserie spécialisée dans le domaine hospitalier.

TYPE DE LINGE CONCERNE :

Bien que tout le soin nécessaire soit apporté au traitement du linge, la blanchisserie utilise un équipement industriel en conformité avec les normes de traitement du linge en milieu hospitalier. Celui-ci n'est pas compatible avec tous les types de linge.

Nous vous demandons donc **ne pas y intégrer d'articles fragiles** : laine, thermofibre (Damart) et certains sous-vêtements qui seront systématiquement dégradés lors du lavage.

En cas de dégradation, un remboursement pourra être effectué selon un barème, si l'Hospitalet est mis en cause.

IDENTIFICATION DU LINGE :

Que votre linge soit entretenu par vos soins ou par la blanchisserie, il sera systématiquement identifié par une étiquette thermocollée et une puce qui garantit le retour après lavage.

Les sous-vêtements, chaussettes et autres petits articles ne sont pas « pucés ».

Ils sont déposés pour lavage dans un filet vert attribué à la chambre.

Tout linge qui pénètre dans l'établissement doit être « pucé ». Le principe du marquage à puce est de détecter les vêtements à l'entrée et à la sortie de la blanchisserie. Ce principe permet de limiter les pertes de vêtements.

Cette prestation vous sera facturée **30 € pour un maximum de 120 pièces (hors sous-vêtements)**.

Si vous désirez ajouter des pièces supplémentaires la tarification suivante s'applique :

- ◆ 50 pièces supplémentaires à 0,53 € pièce
- ◆ Au-delà : 0,80 € la pièce

Il est noté sur un logiciel l'état de votre linge au moment du marquage.

Si vous avez déjà effectué un séjour à L'Hospitalet il y a moins d'un an, il ne vous sera pas facturé de nouveau forfait.

TROUSSEAU RECOMMANDE :

Vous trouverez ci-après un **trousseau d'articles minimum et recommandé**.

Le trousseau minimum est la quantité de linge suffisante pour assurer la rotation du lavage avec la blanchisserie.

Nous vous invitons cependant à vous orienter sur le trousseau recommandé.

Les accessoires spécifiques (housses de coussin, filets pour lève-personne, atèles, ...) sont « pucés » mais non comptés dans le trousseau.

APPORT DE NOUVEAUX VÊTEMENTS :

Dès que vous vous procurez de nouveaux vêtements, vous devez impérativement les apporter ou les faire apporter en lingerie, soit auprès de la lingère pendant les horaires d'ouverture, soit dans le bac prévu à cet effet à côté de la lingerie, en précisant vos nom, prénom et numéro de chambre.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe soignante pour toute question.

Si vous avez atteint le nombre maximal de 120 pièces prévues au forfait, vous pouvez en ajouter, selon la tarification prévue dans la rubrique « identification du linge ».

Cependant si vous rentrez dans le cadre d'un **renouvellement de vêtements**, c'est-à-dire que vous enlevez un article du trousseau pour le remplacer par un autre, le puçage est gratuit. Vous laisserez alors l'ancien vêtement à la lingerie.

Il sera réformé ou réaffecté avec votre accord au stock de vêtements communs.

Le **déla**i de marquage est de **1 semaine** maximum sauf cas de force majeure (panne matériel).

Le marquage s'effectue sur du linge propre. En cas de vêtements sales non marqués, s'adresser à l'équipe soignante qui appliquera la procédure prévue.

Dans le cas où du linge non « pucé » serait perdu, la responsabilité de l'Hospitalet ne saurait être engagée.

FIN DE SEJOUR :

Le lavage du linge en blanchisserie est **stoppé 7 jours avant la sortie définitive de l'Hospitalet**.

Cela permet que tout votre linge soit revenu avant votre départ. Si tel n'est pas le cas, vous serez informé pour venir le récupérer sur l'établissement.

L'identification du linge permet de **limiter les pertes de vêtements**.

Mais, il ne les empêche pas.

En cas de perte de vêtement, nos équipes effectueront les recherches nécessaires pour le retrouver.

Toutefois, **l'Hospitalet ne saurait être tenu pour responsable de toute perte de vêtement**.

Trousseau de linge

Vous trouverez ci-après la composition du trousseau que nous vous conseillons d'avoir :

ARTICLES	HOMMES	FEMMES	MINIMUM
- Sous-Vêtements :			
◆ Slips/boxers/culottes	14	14	7
◆ Chaussettes	10	10	5
◆ Soutien-gorge		7	3
- Hauts :			
◆ Chemises/chemisiers/Polos ou tee-shirt manches longues	9	9	2
◆ Polos ou tee-shirt manches courtes/maillots de corps/débardeurs	14	14	8
◆ Pulls/Gilets	10	10	6
- Bas : Pantalons/Jupes/Robes/joggings	14	14	8
- Vêtements de nuit : Pyjamas/Chemises de nuit ou grands tee-shirts	14	14	8
- Blousons :			
◆ Manteau hiver	2	2	1
◆ Veste Eté	2	2	1
◆ Imperméable/Coupe-vent/Cape fauteuil	1	1	

En cas de refus de lavage de votre linge par le prestataire de l'Hospitalet, merci de compléter et remettre le formulaire page suivante.



Entretien du linge

Madame, Monsieur,

Le linge des personnes accueillies à l'Hospitalet est traité par la blanchisserie inter-hospitalière de Nazelles-Négron. Dans un souci d'améliorer la traçabilité du circuit du linge, la blanchisserie s'est équipée d'un outil d'identification du linge avec un marquage à puces.

Dans le même souci de qualité de service, l'Hospitalet a fait le choix de marquer le linge avec les puces. L'Hospitalet prend à sa charge le matériel, le logiciel et le temps de marquage. La puce, quant à elle, est à la charge du propriétaire du linge.

Ainsi, pour toute personne séjournant à l'Hospitalet, un forfait de 30 € sera facturé systématiquement, pour le marquage de 120 pièces.

Les professionnels de la lingerie sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Votre linge sera obligatoirement « pucé » par nos soins. Cependant, en cas de refus de lavage de votre linge par l'Hospitalet, nous vous demandons de compléter et nous remettre le formulaire ci-dessous, lors de votre admission.

Je soussigné(e) Mme/M
personne accompagnée ou son représentant :

- ◆ Ne souhaite pas bénéficier de la prestation d'entretien du linge proposée par l'Hospitalet
- ◆ M'engage à organiser l'entretien de mon linge personnel
(à défaut, de la personne que je représente)
- ◆ M'engage à prendre en charge tout linge souillé dans un délai de 48 heures.
A défaut, et pour des raisons d'hygiène, le linge partira automatiquement en blanchisserie pour être lavé.

Fait à le

Signature